

Prévention sécurité : aides municipales

Lutter contre les vols de véhicule, prévenir les cambriolages... Différents dispositifs vous aident à protéger vos biens.

Aide municipale : antivol pour véhicule

La Ville vous aide pour l'achat d'un antivol mécanique : volant, levier de vitesse, pédale-volant ou antivol frein à main.

Le montant de la prime, plafonnée à 50 €, correspond à la moitié du coût de l'équipement. Deux demandes par foyer peuvent être formulées dans un délai de 6 mois après l'achat

Formulaire de demande

Prime antivol véhicule

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
Choix de l'antivol	<input type="text" value="- Sélectionner -"/>
Prix TTC	<input type="text"/>

► Pièces à fournir

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements précédemment indiqués et avoir pris connaissance du règlement d'attribution d'aides financières aux particuliers madeleinois pour la sécurisation de leurs véhicules

Opération tranquillité vacances

À votre demande, les services de police peuvent surveiller votre domicile ou votre commerce lors de vos départs en vacances.

Gratuit, le service OTV est proposé toute l'année, pour les absences de plus de 7 jours consécutifs. Deux jours au moins avant votre départ :

- Télécharger le formulaire Opération Tranquillité Vacances et déposez-le au poste de police
- Obtenez le formulaire d'inscription directement au poste de police

Attention, si vous anticipez votre retour, n'oubliez pas de prévenir la police municipale !

Marquage chimique

Des kits de marquage à prix coûtant (25 €) sont proposés. Ce dispositif permet d'identifier l'origine de la propriété d'un objet et de relier l'auteur du délit.

Le produit est invisible, inodore, incolore et se détecte en utilisant une lampe UV. Il contient une solution chimique qui joue le rôle de « traceur » : chaque kit possède un code unique de marquage.

Police Municipale

63 rue du Président Georges Pompidou
59110 La Madeleine
France

[03 20 74 17 25](tel:0320741725)

Du lundi au vendredi : 8h15-12h | 13h30-17h

police-municipale@ville-lamadeleine.fr

À télécharger

Fichier

[Formulaire de demande Opération Tranquillité Vacances \(.pdf - 172.04 Ko\)](#)

Fichier

[Règlement général d'attribution des aides financières aux particuliers \(.pdf - 113.42 Ko\)](#)